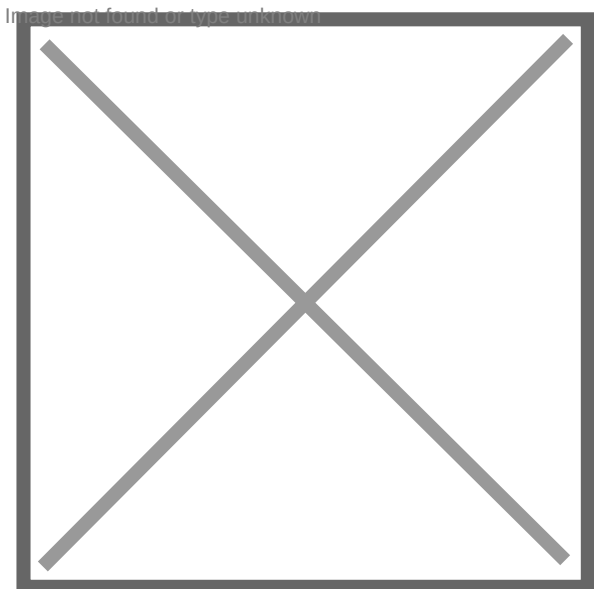




## Une association dans une association

Par **Inception**, le **14/06/2021** à **17:47**

Bonjour,rrnrJe fais partie actuellement d'une association sportive. Celle ci étant assez grosse, il y a différentes catégories dont la mienne la partie loisirs.rrnrDans cette partie loisirs nous sommes autonome et on fonctionne avec une caisse en liquide uniquement entre nous. J'aimerais que la catégorie loisirs ait un compte bancaire à part mais que la partie licence soit toujours gérée par l'association. Le but n'est pas de créer un nouveau club mais d'avoir un fonctionnement plus légitime. Du coup, je voulais savoir si il était possible de créer une association dans une association ?rrnrDans le fonctionnement, j'aimerais que la partie sportive (allocation d'un créneau d'entraînement, accès au matériel, licence) soit gérée par l'asso. parents et que la partie fonctionnement interne (voyage de fin d'année, organisation de tournois, repas après match) soit gérée par l'association enfants.rrnrEnfin j'aimerais que des règles soient appliquées pour la cotisation de la licence : 150 € (100 euros pour l'association parents et 50 € pour l'association enfants) ou pour des sponsors (qu'on puisse récupérer les sponsors sur l'association enfants et en redistribuer une partie à l'association parents pour que cela serve aux enfants).rrnrQuelles sont les différentes possibilités ?rrnrMerci.

Par **Inception**, le **15/06/2021** à **10:33**

Je ne suis pas au CA par contre je suis quand même le responsable de la catégorie loisir.rrnrEst ce que l'association peut créer un compte bancaire avec des droits pour certains membres autre que le président et le trésorier ?

Par **goofyto8**, le **15/06/2021** à **17:26**

[quote]rnEst ce que l'association peut créer un compte bancaire avec des droits pour certains membres autre que le président et le trésorier ?nrnrn[/quote]rnnon .